

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE PUBLIC

Genève, le 03.11.2020

Procédure dirigée contre Pierre Maudet et quatre autres prévenus: renvoi en jugement et classement partiel

Le Ministère public saisit ce jour le Tribunal de police d'un acte d'accusation dirigé contre Pierre Maudet, son ancien chef de cabinet, deux entrepreneurs et un fonctionnaire.

Le Ministère public notifie en outre ce jour aux parties une ordonnance de classement partiel portant sur les faits non retenus dans l'acte d'accusation.

Il ne sera fait aucun commentaire.